

Vote du budget primitif 2020

Le budget primitif (BP) 2020 s'inscrit dans la continuité des actions pluriannuelles déjà lancées telles que le mail tolosan à Merville, le contournement routier de la commune d'Ondes, le pool routier 2019-2021...

Il intègre de nouveaux projets qui ont fait l'objet de notes d'opportunités à savoir :

Objet	Montant TTC	Subventionnement
Une benne à ordures ménagères	248 400 €	
Un broyeur de végétaux	36 000 €	8 250 € Région / 8 250 € ADEME
Un polybenne	48 000 €	
Un pont mécanique pour les services techniques	6 480 €	
Réaménagement de l'accueil des services administratifs	25 056 €	
Mise en place d'une protection des vitrages du gymnase intercommunal de Cadours	10 000 €	
Un véhicule léger pour l'animatrice PLPDMA	9 600 €	
Un logiciel de gestion et de suivi de l'activité du service informatique	8 550 €	
Refonte site Internet de la CCHT	25 000 €	
Extension des services techniques route de Saint-Cézert à Grenade	304 800 €	101 600 € Département
TOTAL	721 886 €	118 100 €

Il est également à noter qu'une enveloppe de 15 k€ est prévue pour la prise en charge d'une mutuelle pour le personnel de la CCHT.

La nouvelle équipe disposera de marges de manœuvre confortables via les dépenses imprévues que ce soit en section de fonctionnement (912 k€) ou bien en section d'investissement (408 k€).

Il est à noter que les taux des impositions locales ne varient pas par rapport à l'année précédente à savoir :

- 28,86 % pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) ;
- 10,95 % pour la taxe d'habitation (TH) ;
- 1,61 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) ;
- 6,64 % pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFPNB).

Il n'est pas prévu d'instaurer la taxe GEMAPI en 2020.

Le compte administratif laisse entrevoir des résultats positifs :

- Un excédent de fonctionnement de 4 236 776,33 € ;
- Un déficit d'investissement de 2 789 558,74 €.

Compte tenu du solde positif des restes à réaliser (1 992 987,15 €), le montant des excédents de fonctionnement capitalisés s'élève à 796 571,59 €.

Aussi le BP 2020 s'élève à 19 397 309,02 € en section de fonctionnement et à 15 970 122,66 € en section d'investissement soit un budget total de l'ordre de 35 367 431,68 €. Le montant du budget annexe dédié à la zone économique de Merville est de 3 827 868,96 €. Le budget consolidé s'élève à 39 195 300,64 €.

Le budget principal comprend les dépenses nécessaires au bon fonctionnement des services. Ces derniers ont notamment exprimé des besoins sur les charges à caractère général (chapitre 011). Les demandes de crédits prennent en compte les révisions de prix des différents marchés ou contrats actuellement en cours. Son évolution de + 4,38 % est toutefois due en partie à la hausse prévue des coûts de carburants (+33 k€) ou d'électricité (+10 k€), à des achats de fournitures en augmentation (+7 k€). Les frais de nettoyage des bacs devraient augmenter de 10 881 € du fait de l'augmentation du nombre de bacs. Les primes d'assurances diminuent de 50% (-28 717 €) suite à la consultation lancée fin 2019 et à la

diminution du nombre de contrats. Les frais de formation augmentent de 10 k€, ceux de nettoyage de 22 k€ du fait de l'externalisation de certaines prestations.

La masse salariale (chapitre 012) est calculée en intégrant la mise en place du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, dans le courant de l'année à certains agents des filières techniques et médico-sociales (coût supplémentaire estimé à 25 k€). 2020 marque également la dernière année du dispositif Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR) : + 11 k€. Le glissement vieillesse technicité peut être estimé à + 47 350 €. L'évolution globale du chapitre 012 (+7 %) s'explique aussi par la budgétisation en année pleine des postes créés en cours d'année 2019.

Au 1^{er} janvier, la CCHT compte 88 agents titulaires et 29 contractuels soit 117 agents. Les agents se répartissent entre :

- la catégorie A (10,25% des effectifs) ;
- la catégorie B (13,67%) ;
- la catégorie C (76,08%).

Le chapitre 65 tient compte du montant des contributions aux syndicats (Decoset, SCOT, PETR, Save Aval...) estimées pour 2020. La participation à Decoset devrait diminuer de 138 k€ malgré l'augmentation des tarifs du syndicat. En effet ce dernier n'assure plus certaines prestations de collecte de déchets.

Les attributions de compensation n'évoluent pas par rapport à 2019.

Les recettes fiscales n'ayant pas été notifiées par l'Etat, la CCHT s'appuie sur les prévisions du cabinet RCF qui l'accompagne dans sa prospective budgétaire. Il prévoit une hausse de 103 k€ des taxes foncières, de la TH et de la CFE. En plus de la revalorisation des bases décidée par l'Etat, la CCHT dispose d'une réelle dynamique propre (+1,5% de hausse des bases). Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) est estimé à 272 250 €.

Si le produit de certains impôts économiques tels que la TASCOM ou les IFR est stable, le dynamisme de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est bien réel : + 11 % par rapport à 2019 soit + 119 k€.

Le produit de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est estimé à 3 696 076 € soit + 83 966 € d'augmentation estimée du fait de la seule évolution des bases fiscales (+2 % sur le secteur de Grenade et +1 % sur le secteur de Cadours). Cette augmentation est suffisante pour financer le service sans augmenter les taux.

Concernant la dotation globale de fonctionnement (DGF), bien que la CCHT gagne des habitants, son montant devrait diminuer en 2020 d'environ -43 k€ :

- La dotation de base est estimée à 871 245 € soit - 34 755 € par rapport à 2019 ;
- La dotation de compensation est estimée à 398 952 € soit - 8 048 €.

Concernant la section d'investissement, le montant des dépenses d'équipement est estimé à 9,39 M€, hors restes à réaliser, en augmentation de plus de 3 M€ par rapport à 2019 (+47 %). Les principales dépenses concernent :

- Le contournement routier d'Ondes : 3,456 M€ ;
- Le pool routier 2020 : 3,336 M€ ;
- La construction du garage de Cadours : 539 k€
- L'extension des services techniques route de Saint-Cézert : 304 k€
- L'achat d'une benne à ordures ménagères : 248 k€ ;
- La réalisation de trottoirs : 200 k€ ;
- La réalisation de pistes cyclables : 200 k€ ;
- La réalisation de colonnes aériennes : 115 k€.

La CCHT prévoit également la participation à Oppidéa pour la réalisation du mail tolosan à Merville : +1 M€. Le remboursement du capital des emprunts s'élèverait à 895 k€.

Les recettes proviendraient :

- du virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) : 3,39 M€ ;
- du FCTVA : 2,04 M€ ;

- de subventions diverses : du département de la Haute-Garonne (pool routier, contournement d'Ondes), du PETR, de l'Ademe, de la Région Occitanie ;

Les crédits d'emprunt inscrits au BP 2020 concernent :

- le financement de la participation à Oppidéa (1 M€). Ce montant pourrait être revu à la baisse en cours d'année si la SEM rachète des terrains comme prévu (648 k€) ;
- 970 k€ inscrits au titre du contournement d'Ondes sachant que l'opération est budgétée en intégralité sur 2020 ;
- le financement des pistes cyclables (200 k€) ;
- le financement du bâtiment technique de Cadours (158 k€) ;
- le financement de l'opération trottoirs (144 k€) ;
- le financement de la benne à ordures ménagères (104 k€).

Il est à noter que le budget du service voirie est estimé à plus de 9,5 M€ en dépenses. Les dépenses de fonctionnement comprennent 550 k€ de crédits dédiés à l'entretien courant de la voirie. Le montant total des travaux (pool routier, contournement d'Ondes, trottoirs...) est lui estimé à 7,29 M€. Le montant des subventions est estimé à 2,8 M€ hors FCTVA.

Les principaux ratios d'épargne présentés par RCF lors de la commission finances du 6 janvier 2020 sont retracés ci-dessous :

CHAINE DE L'EPARGNE									
K€	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Produits de fonctionnement courant	14 166	14 401	14 717	14 863	15 015	15 208	15 404	15 605	15 809
- Charges de fonctionnement courant	12 342	12 840	13 006	13 237	13 474	13 718	13 968	14 224	14 487
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	1 824	1 561	1 712	1 626	1 541	1 490	1 437	1 381	1 323
+ Solde exceptionnel large	159	-17	0	0	0	0	0	0	0
- Produits exceptionnels larges*	171	131	10	10	10	10	10	10	10
- Charges exceptionnelles larges*	11	148	10	10	10	10	10	10	10
= EPARGNE DE GESTION (EG)	1 983	1 544	1 712	1 626	1 541	1 490	1 437	1 381	1 323
- Intérêts	163	162	150	138	158	192	223	261	298
= EPARGNE BRUTE (EB)	1 820	1 382	1 561	1 488	1 383	1 298	1 214	1 120	1 025
- Capital	807	861	838	825	819	917	1 066	1 213	1 353
= EPARGNE NETTE (EN)	1 013	521	723	663	564	381	148	-94	-328

Si l'hypothèse choisie par RCF laisse voir un recours à l'emprunt continu sur les prochaines années, au 1^{er} janvier 2020, l'encours de dette s'élevait à 6,46 M€. La capacité de désendettement est stable depuis plusieurs années et s'établit à 4 ans. La totalité de l'encours est classé A1 sur la charte Gissler.